



Procès-verbal – Séance régulière du Conseil d'établissement – École Jeunes du monde

Le mercredi 8 octobre 2025 18 h 30 local 118

Les membres sont :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Mme Mélanie Vaillancourt	Annie Sarrazin, directrice	Aucun public	
Mme Natacha Pierre-Charles	Raghida Massaad, sdg		
Mme Audrey Chabot	Line Deschênes, tes		
Mme Yexy Andrea Castaneda	Ann-Marie Dorval		
M. Francis Daigle	Annie Forget		
Mme Joanie Langford	Caroline Proulx		
Mme Emily Andrea Caceres			
Mme Marie-Pier Lévesque			

Absences motivées :

Parents :	Personnel :
Mme Natacha Pierre-Charles	

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et validation du quorum;
2. Parole au public;
3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R);
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2025 (R);
 - 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu;
5. Mise en candidature et élection de l'exécutif du CÉ 2025-2026,
 - 5.1. Élection pour la présidence (R),
6. Présentation des règles de régie interne (R);
7. Présentation du plan des mesures d'urgence (I);
8. Présentation du budget attribué au CÉ (I);
9. Proposition du calendrier des rencontres du CÉ (R);
10. Décisions du CÉ, s'il y a lieu (R);
 - 10.1. Comité de parents
 - 10.2. OPP
 - 10.3. Personnel enseignant
 - 10.4. Service de garde
 - 10.5. Direction
11. Varia;
12. Date de la prochaine séance (I);
13. Clôture de la séance (R)

1. Ouverture de la séance et validation du quorum

Pour la première séance, la directrice, Mme Annie Sarrazin, fait office de présidente d'assemblée intérimaire en attendant la nomination d'un parent à la présidence et ouvre l'assemblée à 18 h 33.

2. Parole au public

S.o. aucun public présent.

3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R)

La présidente intérimaire, Mme Sarrazin, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par M. Francis Daigle D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

Résolution n° CE-2526-001

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2025 (R)

La présidente intérimaire, Mme Sarrazin, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. (Voir document en annexe - A)

Il est proposé par Mme Audrey Chabot D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 11 juin 2025 tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-002

4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu.

S.o.

5. Mise en candidature et élection de l'exécutif du CÉ 2025-2026,

5.1. Élection pour la présidence,

5.2. Élection pour la vice-présidence;

Mme Chabot se propose à la présidence. Mme Chabot est nommée présidente.

Approuvé à l'unanimité

6. Présentation des règles de régie interne (R)

Madame Sarrazin présente les règles de régie interne. (Voir document en annexe - B)

Il est proposé par Mme Annie Forget D'ADOPTER les Règles de régie interne tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-003

7. Présentation du plan des mesures d'urgence (I)

La directrice mentionne la mise à jour du plan des mesures d'urgence pour l'année scolaire 2025-2026.

8. Présentation du budget attribué au CÉ (I)

Le budget attribué au CÉ encore cette année est de 775 \$.

9. Proposition du calendrier des rencontres du CÉ (R)

Une série de dates pour les séances du CÉ sont proposées. (Voir document en annexe - C)

Il est proposé par Mme Ann-Marie Dorval D'APPROUVER le calendrier des rencontres du CÉ tel que proposé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-004

10. Décisions du CÉ, s'il y a lieu (R)

S.o.

11. Consultations du CSSMI, s'il y a lieu (C)

S.o.

12. Informations / rapports : (I-R)

12.1. Comité de parents

12.2. OPP

12.3. Personnel enseignant

Différentes activités de financement (pizza + sorbet et crème glacée) sont proposées. (Voir document en annexe D)

Il est proposé par Mme Audrey Chabot D'APPROUVER les activités de financement proposés.

Adopté

Résolution n° CE-2526-005

12.4. Service de garde

Madame Massaad présente le document indexé sur les Règles de fonctionnement 2025-2026 pour le service de garde et du diner. (Voir document en annexe E)

Il est proposé par Mme Joanie Langford D'ADOPTER les Règles de fonctionnement tels que déposées.

Adopté

Résolution n° CE-2526-006

12.5. Direction

La directrice de l'école, madame Sarrazin, présente la programmation des activités éducatives à l'école.

13. Correspondance, s'il y a lieu (I)

S.o.

14. Varia;

S.o.

15. Date de la prochaine séance (II)

Tel que prévu au calendrier, la prochaine séance est prévue pour le 5 novembre prochain à 18 h 30.

16. Clôture de la séance (R)

La présidente, madame Audrey Chabot, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Caroline Proulx DE LEVER la séance à 20 h 13

Adopté

Résolution n° CE-2526-007

La présidente

Madame Audrey Chabot

La directrice de l'école

Madame Annie Sarrazin

La secrétaire de la rencontre

Madame Ann-Marie Dorval